



À l'attention de Monsieur Marc Moens
Association Belge des Syndicats Médicaux ASBL
Chaussée de la Hulpe, 150
1170 BRUXELLES

Votre courrier du
31-10-2017

vos références
-

nos références
CM/GD/SM-151445

date
Bruxelles, le

19 DEC. 2017

Cher Monsieur Moens,

Votre lettre du 31 octobre 2017 m'est bien parvenue et a retenu ma meilleure attention.

Sachez que nous sommes préoccupés par la situation de Monsieur Ahmadreza Djalali.

À cet égard, le Service public fédéral des Affaires étrangères suit de très près ce dossier.

La Belgique s'oppose de principe à l'application de la peine de mort. En outre, la condamnation de Monsieur A. Djalali suscite une vive émotion au sein de nos frontières.

Une entrevue avec l'Ambassadeur d'Iran à Bruxelles a récemment pris place en vue d'exposer la position de la Belgique.

Sachez également que des démarches semblables sont entreprises depuis l'ambassade de Belgique à Téhéran.

Restant à votre écoute, je vous prie de recevoir, cher Monsieur Moens, l'expression de mes sentiments distingués.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Charles Michel', written over a faint circular stamp.

Charles MICHEL